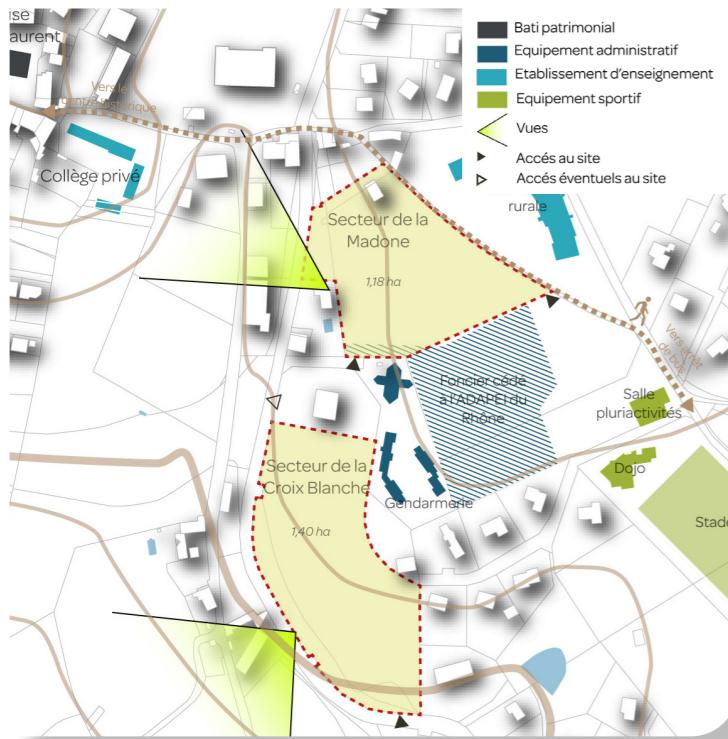


# ÉTUDE DE CAPACITÉ DES OAP SECTEUR DE LA MADONE ET DE LA CROIX BLANCHE À SAINT-LAURENT DE CHAMOUSSET | 69

## Enjeux pour les OAP ▾



Une topographie marquée et des vues sur les Monts du Lyonnais et le centre de Saint-Laurent à préserver ▾



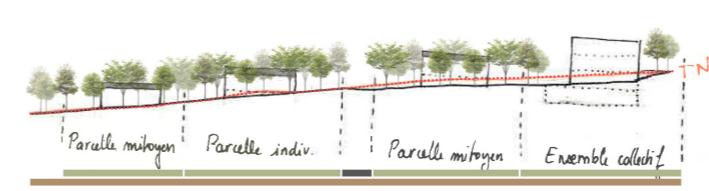
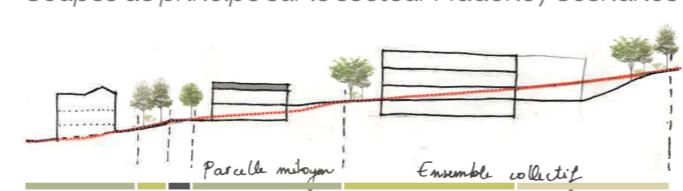
## Scénarios de capacité : variations sur les accès et les formes urbaines et architecturales ▾

Secteur	Surface	Densité	Nb de logts
Aua Croix Blanche	1.4 ha	9 log/ha	12 log.
Aua Madone	1.01 ha	55 log/ha	56 log.
Aua Montchourier	0.84 ha	15 log/ha	13 log.
<b>Total</b>	<b>3.25 ha</b>	<b>25 log/ha</b>	<b>81 log.</b>

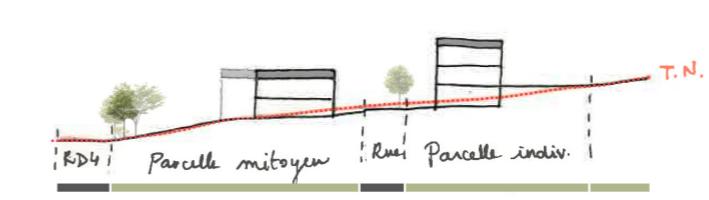
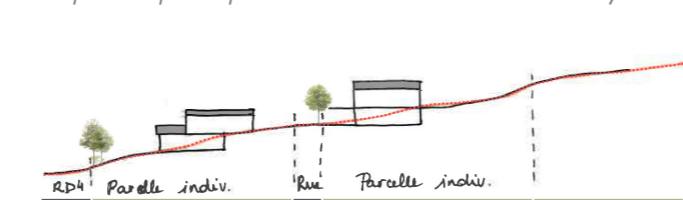
Secteur	Surface	Densité	Nb de logts
Aua Croix Blanche	1.4 ha	14 log/ha	20 log.
Aua Madone	1.01 ha	48 log/ha	48 log.
Aua Montchourier	0.84 ha	15 log/ha	13 log.
<b>Total</b>	<b>3.25 ha</b>	<b>25 log/ha</b>	<b>81 log.</b>



## Coupes de principe sur le secteur Madone / Scénarios 1 et 2 ▾



## Coupes de principe sur le secteur Croix Blanche / Scénarios 1 et 2 ▾



## MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Saint-Laurent-de-Chamousset (69)

Contact : Yvan SIMON, 1er adjoint - 04 74 70 50 19

## DESCRIPTIF MISSION / PROJET

Dans le cadre de la révision général du PLU de Saint Laurent de Chamousset, ARTER intervient sur deux OAP de la commune classées en zone AUa : le **secteur de la Madone** et le **secteur de la Croix Blanche** (respectivement 1,01 ha et 1,4 ha).

Les deux secteurs ont quatre enjeux communs :

- ✓ limiter le nombre d'accès sur la RD4, en privilégiant les accès existant et les connexions viaires au réseau secondaire
- ✓ valoriser les vues depuis le site, à la fois sur le paysage des Monts du Lyonnais mais aussi vers le centre-bourg marqué par son clocher
- ✓ créer ou faciliter les liaisons piétonnes afin de connecter efficacement le quartier au centre-bourg (commerces, écoles), aux équipements environnants (stade) et à l'arrêt de bus.
- ✓ atteindre 28 log./ha sur l'ensemble des OAP Madone et Croix Blanche, pour compenser la 3e OAP moins dense, non étudiée dans le cadre de cette mission, et respecter la densité minimale prévue au SCoT, soit 25 log./ha.

Deux scénarios ont été travaillés en réponse à ces différents enjeux, avec une recherche d'équilibre entre les 2 OAP et une mixité de formes urbaines : habitat individuel pavillonnaire ou groupé, habitat intermédiaire, petits collectifs...

## INFOS PROJET

Mission | Étude réglementaire

Date | 2020

Équipe | ARTER (urbanisme)

Resp. de l'étude ARTER | L. DEFROMERIE

Montant mission ARTER | 3 600 €HT

Étendue projet | 2,41 ha